# La SNCF, coupable désigné à l'unanimité

Entre entreprises de services publics, la solidarité n'est pas toujours de mise ! Loin de là.

Mis au courant de l'appel à manifestation lancé à propos du train de nuit Paris-Briançon, Réseau ferré de France (RFF), propriétaire et gestionnaire des voies ferrées françaises, a immédiatement rejeté la faute sur son pendant commercial : la SNCF.

« La ligne des Alpes, en raison de son intérêt pour l'aménagement et le développement des territoires, constitue pour Réseau ferré de France un sujet de première importance et nous veillons tout particulièrement à la qualité des circulations qui l'empruntent. Réseau ferré de France tient à préciser que les sillons demandés par la SNCF ont été délivrés dans leur intégralité il y a déjà plusieurs mois sur la base d'horaires fixes. Pour l'été 2011, les trains de nuit quotidiens disposent de sillons définitivement attribués. Il convient cependant de noter qu'à ce jour, la SNCF a commandé pour ce mois de juin des sillons sur la base de trois nuits par semaine », indique RFF dans un communiqué de presse.

Nous nous sommes procuré un bon de commande adressé à RFF par la SNCF (voir photo ci-dessus). Pour le mois de juin, la SNCF n'a effectivement commandé un sillon de rail qu'à raison de trois jours par semaine : les jeudis, vendredis et samedis, pour faire circuler son train Lunéa entre la gare de Paris-Austérlitz (départ 22 h 03) et la gare de Briançon (arrivée 8 h 32).

Un document accablant contre la SNCF qui confirme les dires de RFF et qui fait sortir de ses gonds le député Joël Giraud : « Voilà la preuve d'un véritable scandale car l'État finance la circulation du Lunéa Paris-Briançon à l'année et pas seulement trois jours par semaine ».

**Y.G.**

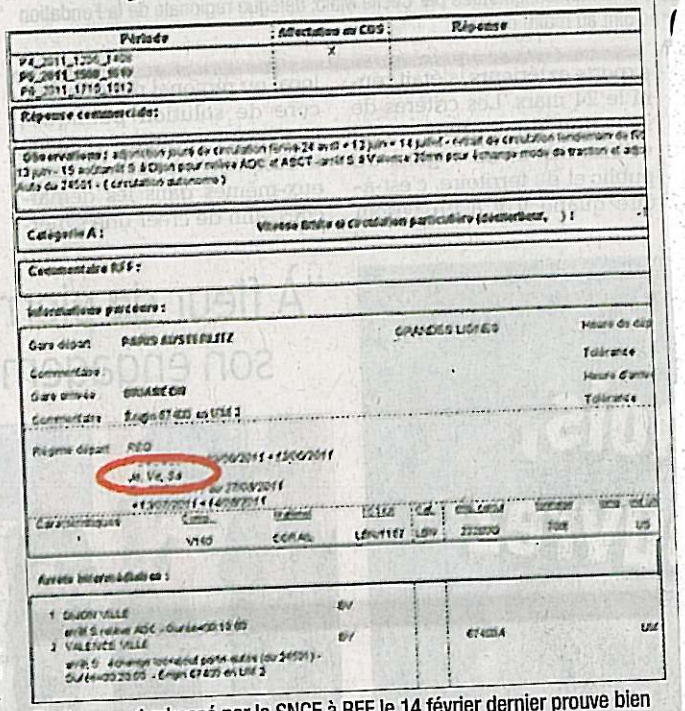
Période | Affectation au CDS | Réponse

P4_2011_1206_1408
P5_2011_1500_1619
P6_2011_1710_1013

Réponse commerciale :

Observations : adjonction jours de circulation février 24 avril + 12 juin + 14 juillet - retrait de circulation lendemain de fév 13 juin - 15 août arrêt S à Dijon pour relève ADC et ASCT - arrêt S à Valence 20mn pour échange mode de traction et adj Auto du 24501 - ( circulation autonome )

Catégorie A : Vitesse limite et circulation particulière (désinfecteur, ) :

Commentaire RFF :

Informations parcours :

Gare départ PARIS AUSTERLITZ — GRANDES LIGNES — Heure de dép

Commentaire : — Tolérance

Gare arrivée BRIANCON — Heure d'arriv

Commentaire Engin 67400 en UM 2 — Tolérance

Régime départ REG

Je, Ve, Sa

Caractéristiques — V160 — CORAIL — LBN/1167 — LBN — 22200G — 70M — US

Arrêts intermédiaires :

1 DIJON VILLE — BV
arrêt S relève ADC - Durée=00:10:00

2 VALENCE VILLE — BV — 67400A — UM
arrêt S échange locomotif porte-autos (du 24501) - Durée=00:20:00 - Engin 67400 en UM 2

Ce document adressé par la SNCF à RFF le 14 février dernier prouve bien que la SNCF a demandé un sillon uniquement trois jours par semaine (jeudi, vendredi, samedi) pour faire circuler son Lunéa entre Paris et Briançon : « Un véritable scandale », estime le député Joël Giraud.

03 05 CMJN